Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Fonderie, veuillez visiter :
bacprofonderie.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO FONDERIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E2 - Fonderie

Session 2025 • Code sujet : **25-BCP-FND-U2-ME 1** • Durée : **2h + 4h** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse et préparation de la production (2 questions) **Page 3**

2. Préparation du poste ou du secteur de production (3 questions) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprofonderie.fr/assets/annales/bac-pro-fonderie/E2 - Épreuve professionnelle de maintenance et de gestion d'un atelier de fonderie/2025/Bac Pro Fonderie - E2 - Épreuve professionnelle de maintenance et de gestion d'un atelier de fonderie - Session 2025 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse et préparation de la production

À partir d'un support professionnel commun aux deux parties, le candidat exploite un dossier technique définissant la production et ses contraintes. Le cadrage prévoit l'analyse des directives et la préparation de documents professionnels liés à l'ordonnancement, à la fabrication, au contrôle, à la maintenance de premier niveau et à la sécurité.

Analyse du dossier technique

Question 1. Décoder et analyser les directives de production, puis en extraire les données utiles à la planification des étapes de production et à la préparation des contrôles en cours de fabrication.

À partir des directives et du dossier technique, relever les données de production et les contraintes : produit, matières d'œuvre, matériels, outillages, équipements, contrôles, sécurité et organisation. Vérifier la disponibilité et la conformité des moyens, puis ordonner les opérations selon les dépendances indiquées par le dossier. Pour chaque étape, préciser les ressources nécessaires et les contrôles à réaliser en cours de fabrication, avec leurs critères d'acceptation. Le cahier des charges fixe cette démarche générale, sans décrire une fabrication particulière.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Planifier les étapes à partir du dossier technique et identifier, pour chacune, les moyens, contrôles et critères d'acceptation.

Documents professionnels

Question 2. Établir, synthétiser ou compléter les documents professionnels adaptés à la production, tels que gammes de fabrication, fiches de planification, procédures et consignes de fabrication, fiches de contrôle, de maintenance de premier niveau et de sécurité. Adapter les données techniques pour qu'elles puissent être appliquées par un opérateur.

1. Établir ou compléter la gamme de fabrication et les fiches de planification.
2. Rédiger les procédures et consignes de fabrication, de contrôle, de maintenance de premier niveau et de sécurité.
3. Présenter les informations dans un format clair et applicable par l'opérateur, en conservant les données techniques du dossier.

La préparation porte sur l'ordonnancement, la production, la prévention et le contrôle. Pour la partie pratique, le candidat reçoit un nouveau dossier de documents réels de préparation : ceux renseignés pendant la partie écrite ne servent pas à préparer le poste.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Documents à préparer : gamme, planification, consignes de fabrication, contrôle, maintenance de premier niveau et sécurité.

2. Préparation du poste ou du secteur de production

La partie pratique est la suite de la partie écrite et porte sur la préparation d'une production réelle de fonderie, dans une situation aussi proche que possible de la réalité industrielle. Elle s'effectue avec un nouveau dossier de documents réels de préparation, distinct des documents produits pendant la partie écrite.

Organisation et mise en état du poste

Question 1. Organiser le secteur de production pour le rendre opérationnel, puis préparer et installer les outillages et équipements, raccorder et régler les périphériques selon la fabrication demandée et les règles applicables.

1. Prendre le nouveau dossier réel de préparation et relever la gamme, les plans, les contrôles et les consignes de fabrication.
2. Ranger et nettoyer le secteur, dégager les circulations, puis installer les outillages et équipements requis.
3. Raccorder et régler les périphériques conformément aux prescriptions du procédé et aux règles applicables.
4. Vérifier le montage et le fonctionnement du poste avant production ; signaler toute anomalie.

La mise en état vise un poste organisé, ergonomique et capable de produire selon le dossier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Poste organisé, équipé, raccordé et réglé selon le dossier de préparation, prêt pour la production.

Contrôle des moyens et approvisionnement

Question 2. Réceptionner, contrôler et gérer les matières d'œuvre, produits consommables, matériels et outillages. Vérifier la conformité de l'outil de production et s'assurer de la disponibilité des matières nécessaires.

À la réception, comparer matières, consommables, matériels et outillages aux documents de préparation : désignation, référence, quantité, état et conditions de stockage. Vérifier aussi la disponibilité des matières premières et leur compatibilité avec la fabrication.

- Contrôler l'état des équipements, leur conformité et leur fonctionnement.
- Identifier et enregistrer les quantités reçues et disponibles.
- Isoler tout élément non conforme et prévenir le responsable.

La production ne démarre qu'avec des moyens conformes et un approvisionnement suffisant.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Matières, consommables, matériels et outillages contrôlés et disponibles ; les écarts sont isolés et signalés.

Sécurité et logistique

Question 3. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité. Préparer et coordonner les moyens de manutention, de stockage, de conditionnement et d'évacuation.

Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité du procédé et porter les EPI adaptés. Avant le démarrage, vérifier les dispositifs de sécurité et organiser les flux selon les consignes du secteur.

- Contrôler les protections, arrêts d'urgence, captages et moyens de lutte contre l'incendie.
- Prévoir manutention et stockage adaptés, sans encombrer les circulations.
- Organiser le conditionnement des pièces et l'évacuation des déchets.

Tout danger ou dispositif défectueux impose l'arrêt de l'activité concernée et un signalement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consignes et dispositifs de sécurité vérifiés ; manutention, stockage, conditionnement et évacuation organisés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : Le cahier des charges de l'épreuve E2 du baccalauréat professionnel Fonderie, session 2025, code 25-BCP-FND-U2-ME 1, prévoit une durée de 2h + 4h et un coefficient 5. L'épreuve associe deux parties interdépendantes, écrite et pratique, autour d'un support professionnel de production. Elle évalue l'analyse, l'ordonnancement, la préparation documentaire et matérielle, le contrôle et la sécurité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La partie écrite dure au maximum 2 heures et la partie pratique au maximum 4 heures, soit 6 heures au total.
- Les compétences ciblées sont C1.1, C1.2, C1.3, C2.1, C2.2 et C2.3.
- La préparation de production couvre l'ordonnancement, la fabrication, le contrôle, la maintenance de premier niveau et la prévention.
- La partie pratique prolonge l'écrit, mais utilise un nouveau dossier de documents réels de préparation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les deux parties interdépendantes et respecter leurs durées maximales : 2 heures à l'écrit et 4 heures en pratique.
- Extraire les données utiles du dossier technique pour planifier la production et préparer les contrôles.
- Adapter les documents et données techniques pour qu'ils soient compréhensibles et applicables par un opérateur.
- En pratique, utiliser le nouveau dossier et vérifier l'organisation, l'approvisionnement et les dispositifs de sécurité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment s'organise la durée de l'épreuve E2 ?

La durée totale maximale est de six heures : deux heures pour la partie écrite et quatre heures pour la partie pratique. Les deux parties sont interdépendantes et concernent le même support professionnel.

Q : Quelles compétences sont évaluées par cette épreuve ?

L'épreuve évalue tout ou partie des compétences C1.1, C1.2, C1.3, C2.1, C2.2 et C2.3. D'autres compétences peuvent être mobilisées, mais le cadrage précise qu'elles ne donnent pas lieu à évaluation.

Q : Le cahier des charges précise-t-il un barème ou une répartition des points ?

Non. Il indique le coefficient 5, les durées et les compétences visées, mais ne donne ni barème détaillé ni répartition des points entre les tâches ou les deux parties.

Q : Quels documents faut-il utiliser pendant la partie pratique ?

La partie pratique s'appuie sur un nouveau dossier composé de documents réels de préparation. Les documents renseignés pendant la partie écrite ne doivent pas être utilisés pour préparer le poste de travail.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprofonderie.fr/assets/annales/bac-pro-fonderie/E2 - Épreuve professionnelle de maintenance et de gestion d'un atelier de fonderie/2025/Bac Pro Fonderie - E2 - Épreuve professionnelle de maintenance et de gestion d'un atelier de fonderie - Session 2025 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro Fonderie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.